

Maxicours va proposer des hotlines vidéo de professeurs

Maxicours lance en septembre un service d'aide de professeurs à la demande, en visiophonie. Rentable, le site de soutien scolaire compte réaliser 4 millions d'euros de chiffre d'affaires cette année.

En créant Maxicours en 2001 après avoir revendu Alapage 45 millions d'euros à France Télécom, Patrice Magnard savait qu'il partait pour un marathon. Lancer une entreprise dans le soutien scolaire sur Internet juste après la bulle, à l'ère du haut débit, ne promettait pas un succès immédiat. Sept ans après, la société qu'il a financée seul est rentable, et emploie une trentaine de personnes. Avec 5.000 vidéos, 16.000 cours, et 65.000 exercices interactifs, Maxicours s'est surtout construit assez de ressources éducatives pour proposer ses services à des élèves du CP à la terminale.

L'entreprise peut aujourd'hui se prévaloir de 30.000 abonnés en ligne et de 150 établissements scolaires équipés de sa plate-forme pédagogique Edu.maxicours.fr. Elle vise pour 2008 un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros, contre 2,9 millions en 2007 et 1,3 en 2006. «Le haut débit a permis le décollage de notre activité, se souvient Patrice Magnard, mais si l'on sent qu'il y a un véritable besoin, il n'y a pas encore de marché de masse».

Pour lui, mettre le soutien scolaire à la portée de toutes les bourses n'est pourtant qu'une question de temps. Pour cela, l'abonnement à ses services est de 9,90 euros par mois, contre 25 euros ou plus pour un cours à domicile. Ensuite, la société explore une approche plus ludique de l'enseignement en jouant avec les codes du jeu vidéo. «Nous prônons un apprentissage basé sur le plaisir et la décontraction dans lequel les élèves gagnent des points et sont classés», explique Antoine Cahen, consultant pour l'entreprise, notamment en ergonomie.

Parmi les nouveautés sur lesquelles travaille Maxicours : un service de visioconférence permettant aux élèves de poser directement leurs questions à des professeurs, prévu pour la rentrée prochaine. Des difficultés sur un exercice ? La réponse est au bout du fil. Ce service a été développé dans le cadre du projet Cyberclasse initié par l'Education nationale prévoyant d'équiper 1.000 sites de visioconférence pour l'enseignement précoce des langues vivantes à la rentrée 2008.

L'Education nationale constitue ainsi le second axe de croissance de la société. Certes, les écoles sont encore sous-équipées en nouvelles technologies, mais Patrice Magnard est persuadé de l'évolution prochaine des méthodes d'enseignement. «Les nouvelles technologies permettent à un professeur de se démultiplier et de mieux gérer les disparités de niveaux dans une classe, ce qu'il ne peut pas faire aujourd'hui. Par ailleurs, faire travailler en visiophonie les 15.000 à 30.000 professeurs sans affectation permettrait aussi d'apporter un plus pédagogique». Beaucoup d'idées, pas toutes réalisables à court terme, mais Patrice Magnard n'est pas pressé.

Frantz Grenier, Journal du Net